

Comment est évalué l'engagement des projets pour la transformation écologique ?

La Maison de la Musique Contemporaine évalue l'éligibilité des projets relative à leur engagement pour la transformation écologique selon les pistes de réflexion proposées ci-dessous. Ces objectifs ont vocation à être adaptés à l'activité, la taille, aux équipes et à l'impact de chaque structure sur son environnement et peuvent se décliner de manière progressive.

La MMC propose également des ressources liées aux activités de production et de diffusion, mais également plus spécifiques au secteur de la musique enregistrée.

L'équipe de la MMC est à votre disposition pour échanger et vous accompagner dans votre démarche pour la transformation écologique. Pour toute demande, veuillez adresser un e-mail à l'adresse suivante : accompagnement@musiquecontemporaine.org.

Transports, hébergement et logistique

- La structure profite-t-elle de la venue d'une équipe artistique pour allonger sa présence sur le territoire et développer des temps de recherche, de développement ou de résidence ainsi que des actions de médiation ?
- Réduit-elle ses déplacements physiques en proposant des logements et de la restauration accessibles à pied ou en transports en commun ?
- La structure propose-t-elle un système de co-voiturage, de transports en commun ou modes de déplacement non polluants pour les équipes artistiques, publics ainsi que les œuvres ?
- La structure évalue-t-elle l'empreinte carbone des déplacements de son équipe artistique et se fixe-t-elle des objectifs d'amélioration quantitatifs ?

Support de fixation

- Si vous prévoyez un support physique, comment choisissez-vous les prestataires pour la fixation des œuvres ?
- Privilégiez-vous des partenaires à proximité ou autour de vous ?
- Avez-vous recours à des matériaux écologiques pour la pochette et l'emballage ? Ex : papier, carton recyclé non traité, encre écologique, etc.
- Si vous prévoyez une distribution physique, prévoyez-vous un transporteur neutre en carbone ? Certains transporteurs proposent des services dans lesquels les contreparties financières permettent de soutenir des projets à dimension écologique.

Alimentation et boissons

- La structure met-elle en place une politique de circuits courts d'approvisionnement avec une offre d'alimentation saine, diversifiée et certifiée ?
- Met-elle en place des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire ?
- Favorise-t-elle des produits non emballés et utilise-t-elle de la vaisselle lavable en priorité ?

Matériel

- La structure mutualise-t-elle du matériel via une plateforme de location, de revente, de don ou de prêt ?
- Achète-t-elle du matériel reconditionné auprès de structures de réemploi d'équipement issus du spectacle vivant ?
- Conçoit-elle ses décors dans une optique durable ? Cela concerne le choix des matières premières et des produits et l'anticipation de leur cycle de vie.

Energie et bâtiments

- La structure met-elle en place une politique d'optimisation des consommations d'énergie et d'eau ? Cherche-t-elle à augmenter la part d'énergie renouvelable ?
- La structure met-elle en place un suivi, un système de veille et une évaluation des besoins réels de son activité ?

Gestion des déchets

- La structure s'appuie-t-elle sur la logique des « 4R » (réduire, réutiliser, recycler, repenser) pour repenser sa méthodologie d'action et organiser sa gestion des déchets avec des associations dédiées ou des collectivités locales ?
- La structure minimise-t-elle la production de déchets pour lutter contre l'épuisement des ressources en s'engageant pour la réduction du plastique à usage unique ?
- La structure met-elle en place une récolte de tous les déchets sur site avant et après événement ?

Sensibilisation

- La structure propose-t-elle des temps d'informations et de formations pour sensibiliser ses équipes à la transformation écologique ?
- Développe-t-elle une communication valorisant l'ensemble des pratiques en faveur de la transformation écologique pour les artistes, publics et partenaires du projet ?

L'Afdas propose une prestation d'accompagnement sur-mesure et adapté pour vous initier ou approfondir votre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : [Appui-conseil RSE | Afdas](#).

Afin de remédier au manque de données et d'outils pour calculer les impacts des projets de spectacle vivant, **ARVIVA** a développé un outil de Simulation d'Empreinte Environnementale pour le Spectacle (SEEDS). Cet outil a été pensé pour être simple d'utilisation et adapté aux activités des structures du spectacle vivant (compagnies, lieux, festivals) et à leurs activités diverses (création, production, diffusion notamment) : [SEEDS, Simulateur d'Empreinte Environnementale pour le Spectacle - ARVIVA](#)

Guides

:

- [ARVIVA - Guide pour l'action](#)
- [STARTER - Bonnes pratiques](#)
- [REEVE – Guide anti-gaspillage alimentaire sur événement](#)
- [ACT - Artistes Citoyens en Tournée](#)
- [ADEME - Événementiel Responsable](#)
- [ON THE MOVE – Faire évoluer ses pratiques professionnelles à l'ère de la crise climatique](#)
- [Ministère de la Culture – Charte de développement durable pour les festivals](#)
- [DRASTIC ON PLASTIC - Guide pour des événements zéro plastique](#)

Études :

- [Décarbonons la culture, The Shift Project](#)
- [Le Spectacle et le Vivant, Sophie Lanoote et Nathalie Moine](#)

Sites ressources :

- [Développement durable \(culture.gouv.fr\)](#)
- [Transition écologique - Centre national de la musique](#)
- [ARVIVA](#)
- [ADEME - Agence de la transition écologique](#)
- [Le Collectif des festivals](#)